



Droit au comité d'entreprise / cdd

Par **Sydnee**, le **27/01/2009** à **16:29**

Bonjour,

J'aimerais savoir à partir de quel moment un salarié en CDD peut bénéficier des avantages du CE de l'entreprise, personnellement je suis en CDD depuis plus d'un an dans une entreprise sous convention métallurgie, je ne sais pas si cela dépend de dispositions particulières, de la convention ou alors tout simplement du droit du travail.

Merci pour votre réponse.